

VÉRIFICATION PONTUELLE SUR LE PROCESSUS DE QUALIFICATION PARTICULIER (PQP) POUR L'ANNÉE CIVILE 2017

ENTITÉ VÉRIFIÉE	NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS VÉRIFIÉS	RESPECT DES CONDITIONS POUR LA TENUE D'UN PQP		RESPECT DES CONDITIONS LIÉES À L'EMPLOI ÉTUDIANT OU AU STAGE		RESPECT DU DÉLAI POUR LA TENUE D'UN PQP		RESPECT DE LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION		RESPECT DE LA PROCÉDURE OBLIGATOIRE		RESPECT DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE (ÉTAPE FACULTATIVE)		PRÉSENCE DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE		PRÉSENCE DES DOCUMENTS RELATIFS À LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
DPCP	5	3	2	4	1	5	0	5	0	4	1	5	0	1	4	3	2
		60 %	40 %	80 %	20 %	100 %	0 %	100 %	0 %	80 %	20 %	100 %	0 %	20 %	80 %	60 %	40 %
MAPAQ	5	4	1	4	1	5	0	5	0	1	4	5	0	4	1	5	0
		80 %	20 %	80 %	20 %	100 %	0 %	100 %	0 %	20 %	80 %	100 %	0 %	80 %	20 %	100 %	0 %
MFFP	12	9	3	12	0	12	0	12	0	7	5	12	0	0	12	0	12
		75 %	25 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	58 %	42 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
MIDI	3	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0
		100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
RAMQ	10	9	1	10	0	10	0	10	0	10	0	6	4	5	5	10	0
		90 %	10 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	60 %	40 %	50 %	50 %	100 %	0 %
Totaux	35	28	7	33	2	35	0	35	0	25	10	31	4	13	22	21	14
Résultats en %	100 %	80 %	20 %	94 %	6 %	100 %	0 %	100 %	0 %	71 %	29 %	89 %	11 %	37 %	63 %	60 %	40 %

COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES ENTITÉS VÉRIFIÉES

- DPCP :** « Les principaux manquements sont expliqués par l'absence de documents au dossier. Nous veillerons désormais à assurer leur présence. Un autre manquement concerne les nominations aux emplois de 55 jours. Cela est dû à une mauvaise compréhension de la directive et sera donc corrigé pour l'avenir. »
- MAPAQ :** « Le Ministère souscrit aux recommandations. La procédure obligatoire était déterminée avant l'évaluation et consignée par le Ministère dans son aide-mémoire. Il prend bonne note que ce dernier n'est pas le formulaire gouvernemental prescrit, l'information est donc réputée non présente. »
- MFFP :** « Le MFFP prend acte des recommandations de la Commission. Des mesures seront mises en place afin d'améliorer nos pratiques en matière de processus de qualification particulier et d'assurer le respect des conditions énoncées par le SCT. »
- RAMQ :** « La notion de PQP étant relativement nouvelle et dans une perspective d'amélioration continue de nos procédures de travail, la Régie a profité de cette vérification pour faire évoluer ses pratiques afin de respecter la réglementation en vigueur. »

Équipe de vérification : Marie-Ève Bonneau-Roy, Richard Couture et Méliza Deschênes

DGASG/2019-01-16